

## 2<sup>e</sup> Concours des miels de France

C'est dans le cadre prestigieux du Conseil économique, social et environnemental, en face de la Tour Eiffel que s'est déroulé le second concours des miels de France le 17 janvier dernier. Plus de 200 miels répartis dans 21 catégories et 10 pains d'épices envoyés par 86 apiculteurs ont participé à ce concours. Tous ces miels ont été préalablement analysés par notre laboratoire. Plus de 150 membres du jury se sont réparti en une trentaine de tables. Le concours était présidé par François Pasteau (chef cuisinier du restaurant L'Épi Dupin) accompagné de plusieurs grands chefs étoilés. Les miels

étaient présentés dans des verres balcons recouverts d'un film plastique à raison d'une petite dizaine de miels par table. Les résultats du concours ont été proclamés rapidement après la fin du travail des jurés. Ils ont décernés 26 médailles d'or, 24 d'argent, 6 de bronze et 7 «coups de cœur». Une médaille d'or a été attribuée à un pain d'épices. Les journalistes étaient nombreux pour couvrir l'événement. Aujourd'hui, les apiculteurs ont bien besoin de ce type de coup de pouce pour mieux faire connaître la qualité de leur travail et la diversité de leurs produits. EB



## Futur programme Miel

Suite à la diminution importante du nombre de colonies dénombrées, le budget d'aides européennes devrait passer de 121.000 € à 65.000 €. Une série d'actions vont soit disparaître, soit ne plus être financées.

A travers une consultation des fédérations apicoles, les apiculteurs ont défini leurs priorités sur trois projets importants et une série de petits projets. Ils ont ainsi classé le projet de formation d'Arista Bee en priorité, suivi de la revue commune et du service d'analyses de miels du laboratoire du CARI. Au préalable, la Région avait signalé que l'accréditation du laboratoire devait être financée de même que le suivi économique du secteur. De plus, seule une revue commune soutenue par l'ensemble des partenaires pouvait être financée. C'est madame Schoeling, responsable

du ce programme à la Région, qui nous a informé des décisions prises par la Région sur base des souhaits du secteur lors du Comité stratégique du 25 janvier. Un programme fortement allégé sera remis par la Belgique à la Commission très prochainement.

Concrètement ce qui va changer, c'est par exemple la disparition de l'Actu Api (il reste deux numéros) ou le fonctionnement du laboratoire de miel, appelé à s'auto-financer (voir p. 42 «Nouveaux tarifs au laboratoire»).

Pour la revue commune, comme vous l'aurez probablement appris, l'offre que nous avons faite aux deux autres partenaires (URRW et UFAWB) ne les a pas satisfaits et ils ont préféré fusionner leurs deux revues actuelles. Abeilles & Cie sera donc autoportante. EB



## Journée de Namur 2019

Dimanche 27 janvier, les apiculteurs wallons et bruxellois ont pu découvrir les travaux réalisés grâce au Programme Miel Européen durant l'année 2018. Ce bilan a également permis d'exposer les modifications qui seront appliquées aux aides européennes suite à la réduction budgétaire drastique, conséquence du résultat du dénombrement des ruches : le budget passe en effet de 120.000 € à 65.000 €. Pour rappel, les fonds européens sont attribués aux états membres en fonction du nombre de ruches déclarées par les apiculteurs selon les modalités établies, en l'occurrence, par la Région Wallonne. 26.000 ruches ont été déclarées en 2018. Certaines personnes présentes remettent en question le fait de faire bénéficier de l'aide européenne les apiculteurs qui ne jouent pas le jeu du dénombrement des ruches. Le dénombrement 2018 a connu une baisse de 1.500 apiculteurs ! Le financement de plusieurs lignes va être supprimé comme le service édition (ActuApi et Abeilles & Cie) et les analyses de miel. Seule l'accréditation du laboratoire est conservée ainsi que la prise d'informations et quelques petits projets (suivi du marché, etc.). Cela demandera au CARI une adaptation qui passera par une augmentation du coût des analyses. Des informations détaillées à ce sujet ne manqueront pas d'être présentées plus en détail.

### Bilan 2018

**Etienne BRUNEAU** a introduit la journée par le bilan de l'année 2018 : travaux et réalisations dans le cadre du Programme Miel européen. Il a également fait le point sur les choix réalisés suite aux prises de positions du Comité Stratégique pour les aides européennes (comité

constitué des principaux représentants officiels du secteur : fédérations wallonnes, SRABE, URRW, CARI et Arista Bee Research Belgium.

### Bilan de l'année 2018 et projets futurs

**Etienne BRUNEAU** a

présenté ensuite une proposition pour l'achat groupé du Programme Miel européen de cette année : une cage Dadant de type Menna, du nom de l'apiculteur professionnel italien qui l'a brevetée. Son fonctionnement sera expliqué dans ActuApi.



Eliane KEPPENS

**Eliane KEPPENS** a ensuite fait un compte rendu des activités 2018 de la FAB : résultats du questionnaire COLOSS, résumé des réunions à l'AFSCA avec le suivi des grands dossiers du moment : contamination des cires, accès aux traitements anti-varroa, vétérinaires apicoles, TVA à 6 % pour le commerce des reines/essaïms, avancée du frelon asiatique et réédition du Guide des bonnes pratiques apicoles. Eliane a également rappelé la victoire symbolique que représente le vote de la Commission «Pesticides» au Parlement européen le 16 janvier dernier où les amendements pro-pesticides ont été rejetés largement. Commission européenne, Parlement européen sont donc convaincus. Reste la barrière du Conseil européen - Consilium, c'est-à-dire les chefs d'états et les conseils des ministres des états membres. Nos élus nationaux !

### Les projets en Région Wallonne

Cette année, les représentants des différents projets actifs pour le bénéfice des apiculteurs wallons ont été invités à en faire une présentation rapide. Seul manquait le projet Bee Tox Check (invitation sans suite) et le projet Arista Bee Research Belgium (pas de déplacement pour un exercice si court). **Agnès FAYET** a présenté la structure générale du projet Bee Wallonie et le volet 1 «Soutien et développement du secteur apicole». **Louis HAUTIER** a présenté à la fois le volet 2 du projet Bee Wallonie (Santé de l'abeille, agriculture et environnement) et PolBees dans un ensemble intitulé «La recherche apicole au CRA-W».

**Frédéric BIERLIER** a présenté la Maison de l'abeille noire à Virelles qui a obtenu un subside de la Région Wallonne pour la visibilité de l'abeille noire et l'amélioration du travail de l'asbl Mellifica.



Frédéric BIERLIER

**Etienne BRUNEAU** a présenté quant à lui le projet BeeSyn qui réunit plusieurs partenaires : le CARI, l'Université Gent et le CRA-W.

### L'élection du Comité Miel

En fin de matinée, l'assemblée présente a procédé comme chaque année à l'élection de la moitié du Comité Miel européen qui pilote le projet. Julien JEUNIAUX et Antoinette DUSTIN ne se représentaient pas. Saluons l'arrivée de **Sophie DUFRESNE**. La fin de la matinée s'est clôturée avec la proclamation des résultats du Concours Miel 2018.

### Conférences du Dr Nanetti

L'après-midi, les apiculteurs présents ont eu la chance d'écouter deux conférences Dr **Antonio Nanetti** du CREA-Api de Bologne, Centre de recherche pour l'agriculture et l'environnement italien. La première conférence était une présentation de la politique de gestion de la varroase du gouvernement italien. Après un rappel du cycle de reproduction du varroa avec doublement de la population chaque mois et progression exponentielle de leur nombre, le conférencier a procédé à une remise en question des méthodes prédictives utilisées pour estimer le taux d'infestation des colonies. Selon des études réalisées en Italie sur le terrain et en laboratoire, il n'y a pas de corrélation entre le taux d'infestation et les chutes de varroas. Certaines colonies peuvent être très infestées et n'avoir que peu de varroas qui tombent. Selon le Dr Nanetti, il n'existe pas aujourd'hui une méthode fiable pour compter les varroas. Il préconise donc de ne pas travailler sur base de prévision mais sur un calendrier systématique de traitement en été et en hiver en l'absence de couvain. L'acide oxalique est une bonne option en l'absence de couvain si le produit est appliqué efficacement : en dégouttement non pas dans les ruelles (le produit va tomber sur le linge) mais selon un mouvement sinueux (cf. photo). Les abeilles vont alors lécher le produit avec un effet retard. Sur 20 ans d'essais, le CREA n'a détecté aucun problème de mortalité des reines, ni par sublimation, ni par dégouttement. Antonio Nanetti parle de «surévaluation des risques» concernant les effets sublétaux de l'acide oxalique sur les abeilles. Le traitement par sublimation est aussi efficace que le traitement par dégouttement s'il est réalisé correctement. Mais l'acide oxalique est très instable lorsqu'il est chauffé. Il y a donc le problème de la dégradation thermique possible mais aussi le risque



# Actualités internationales & régionales

de la méthode par sublimation pour les voies respiratoires de l'apiculteur. La méthode d'encagement des reines est très utilisée en Italie durant la saison. L'important est de laisser la reine dans la cage pendant 25 jours (pour laisser éclore le couvain de mâle) avant de la libérer puis de procéder au traitement à l'acide oxalique. Selon les résultats présentés, la méthode encagement de reine suivie du traitement à l'acide oxalique aurait entre 97 et 99 % d'efficacité. L'encagement provoque un effet plus large sur les colonies, similaire à celui d'un essaimage ou d'une sortie d'hivernage.

La seconde conférence était consacrée aux effets du changement climatique sur l'apiculture. Cette thématique émergente est encore peu abordée. Le Dr Nanetti relève deux impacts principaux de la variabilité du climat avec une tendance au réchauffement global de la planète : un impact sur la flore et un impact sur les pathogènes (varroas...). Les plantes réagissent au climat tandis que les abeilles réagissent à la photopériode. Cela provoque de plus en plus un décalage entre la floraison des plantes et le développement biologique des colonies. Par ailleurs, les hivers doux favorisent la présence de couvain en hiver et par conséquent la reproduction du varroa en période hivernale. Les varroas à l'intérieur du couvain ne sont alors pas traités et l'on peut assister à de hauts niveaux d'infestation au printemps, au démarrage des colonies. Des expériences sont réalisées pour envisager un encagement des reines en hiver ou l'application de traitements à d'autres périodes que les périodes «classiques».

AF



Dr Antonio NANETTI

